



LA PROSTITUTION MISE EN QUESTION PAR LE CVFE : ANALYSE DU PROCESSUS DE CONFÉRENCE DE CONSENSUS

Par Pascale Hensgens, chargée de projet au CVFE

En 2011, l'Assemblée générale du CVFE, confrontée au projet d'Eroscenter imaginé par la ville de Liège et soutenu par l'asbl Isatis, décidait de lancer une réflexion interne sur le phénomène prostitutionnel. Il s'agissait d'aboutir, au terme du processus, à la formulation d'un avis propre à l'association. L'organisation de cette réflexion collective était confiée à l'une des deux représentantes du CVFE au sein de la commission « Femmes et Ville ». Celle-ci proposa de recourir à la « conférence de consensus » comme méthodologie de réflexion collective. Dans le présent article, une collègue chargée d'observer l'évolution du processus, en décrit les principales étapes.

Le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion est membre de la Commission communale consultative « Femmes et ville » de Liège. Celle-ci est mandatée pour remettre des avis sous l'angle de la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes pour des projets de la ville. Via deux de ses travailleuses, le CVFE participe donc aux réflexions et actions de la Commission communale consultative en y développant ses visions/argumentations/positions.

C'est dans ce cadre que le Collectif a adhéré à l'élaboration d'un avis défavorable sur le projet ISATIS, à savoir l'ouverture d'un Eros center à Liège¹.

Pourquoi mettre en débat la prostitution avec cette méthode ?

En mars 2011, la représentante du CVFE à la Commission consultative a eu l'occasion d'expliquer aux membres de l'Assemblée générale du CVFE² les grandes lignes des débats et réflexions qui ont traversé les travaux de la commission « Femmes et ville ». Cette assemblée générale fut forcément l'occasion d'aborder la question du positionnement féministe du CVFE face au phénomène de la prostitution. Devant la complexité des enjeux et la diversité des réflexions, l'AG a demandé à la travailleuse qui représente le CVFE à la Commission « Femmes et ville »³ de produire un travail qui permettrait à l'association de dégager une position officielle à promouvoir et à défendre, dans le cadre du projet Isatis et plus globalement pour l'avenir, et cela en y impliquant les membres de l'AG.

Le défi à relever dans cette tâche était évident : organiser la participation sur un sujet controversé au sein d'une association féministe qui rassemble plus de cinquante travailleuses et travailleurs (dont tous ne sont pas membres de l'AG) afin de dégager un positionnement et un argumentaire vis-à-vis des politiques mais à inscrire aussi plus globalement dans les missions d'« éducation permanente » que le Collectif mène sur le terrain avec différents publics.

La mise en place de la conférence de consensus

Un premier temps a été consacré à circonscrire au mieux et dans toutes ses nuances le phénomène prostitutionnel : recherche d'informations, lectures et participation à des débats. Très rapidement s'est imposée la question du choix d'une méthode participative pour impliquer le personnel du CVFE.

Parmi les différents outils disponibles, c'est la méthode de la « conférence de consensus » qui a semblé la plus pertinente tant au regard du sujet à traiter et que des objectifs à atteindre. Dans son document *Méthodes participatives-Guide pour l'utilisateur*, la Fondation Roi Baudouin détaille le processus de la conférence de consensus et les différentes étapes qui la constituent : « C'est une enquête publique centrée sur un groupe de 10 à 30 citoyens chargés d'évaluer un thème

¹ Le CVFE via ses représentantes a suivi l'avis défavorable de la commission communale à propos de l'Eros center mais n'a pas adhéré au manifeste sur la prostitution de la même commission.

² L'AG du CVFE est composée des membres du CA, des membres du Comité de Direction et les membres du personnel qui le désirent.

³ Il s'agit de Florence Ronveaux, animatrice dans le secteur éducation permanente du CVFE, notamment des ateliers d'autodéfense verbale et physique.

socialement controversé. Ces profanes soumettent leurs questions et préoccupations à un panel d'experts, évaluent les réponses de ces derniers puis en débattent entre eux. Ce processus résulte en une déclaration de consensus rendue publique sous la forme d'un écrit destiné aux parlementaires, aux décideurs politiques et au grand public. »⁴

La méthode décrite a été adaptée aux réalités et besoins du CVFE⁵ mais l'idée centrale du « profane » est restée essentielle. Les travailleuses et travailleurs du CVFE sont volontaires pour faire partie d'un Jury de candides qui va questionner des experts de la prostitution pour pouvoir en connaissance de cause élaborer un consensus qui sera proposé en retour à l'AG 2012 pour approbation finale.

Appel fut donc lancé en interne pour composer ce jury en veillant à une représentation des secteurs et des fonctions au sein du Collectif. Dans le même temps, la recherche d'experts pour la conférence publique a été lancée et une aide à la gestion du projet a été engagée dans un contrat à durée déterminée.

Au final, la conférence de consensus a été structurée comme suit :

- Un groupe gestionnaire du projet (2 personnes).
- Un comité de pilotage (3 personnes à savoir le groupe gestionnaire et une observatrice).
- Un jury composé de 10 travailleuses et travailleurs du CVFE⁶.
- Trois rencontres d'une journée dont une conférence publique⁷ avec à chaque fois la présence de l'observatrice.
- Un panel d'experts engagés, y compris prostituées/és, et indépendants⁸.
- Un public hors CVFE⁹.
- Un blog pour le partage des ressources, travaux et informations entre le Jury, le gestionnaire du projet et les experts.

A ce stade, nous avons pu observer un certain nombre de difficultés dans la mise en place des étapes du processus.

La mobilisation en interne n'a pas été simple. On peut évoquer plusieurs hypothèses. Tout d'abord, celle du temps. En effet, chaque travailleuse/eur devait pouvoir dégager du temps de travail non seulement pour garantir sa participation aux trois journées de rencontre, mais aussi pour préparer ces

⁴ Initialement créée aux USA, cette méthode a été largement développée par le Danish Board Technology pour l'évaluation technologique. Cet organisme a encouragé son utilisation dans toute l'Europe. Alors que le modèle danois insiste vivement sur l'obtention d'un consensus, il n'en va pas de même dans d'autres organes nationaux, tels que les instituts d'évaluation technologique flamand et suisse.

⁵ Ce n'est pas le jury mais le comité de pilotage qui a choisi les experts et qui a planifié la conférence publique parce qu'il n'y a pas eu de week-end préparatoire. Par ailleurs, il n'a pas été prévu que le rapport final soit rédigé par le jury et enfin, ce rapport n'a pas été rédigé au terme de la conférence publique.

⁶ Avec 8 femmes et deux hommes, dont un membre du Comité de Direction et du Conseil d'Administration.

⁷ Le 6 décembre 2011 avec jury, gestionnaire du projet et facilitateur ; le 13 décembre 2011 avec experts, jury, public et facilitateur ; le 20 décembre avec jury, gestionnaire du projet et facilitateur

⁸ Des experts « engagés » représentant les différents positionnements abolitionniste, règlementariste, entre-deux et des experts « indépendants » criminologue, philosophe, anthropologue, sociologue et sexologue.

⁹ Etudiants, membres de la commission consultative Femmes et ville, responsables politiques, travailleurs/euses du terrain à Liège ; mouvements d'éducation permanente

journées de réunion du jury et cela dans un délai relativement court. Si chaque direction de secteur a permis le transfert de ce temps, dans le concret, certaines urgences semblaient compliquées à postposer. Ensuite, il y a le choix du thème. S'il est intéressant, celui-ci ne représente pourtant pas le créneau habituel du travail de terrain au CVFE. Par ailleurs, il vient « toucher » l'histoire de chacune et chacun d'entre nous de manière complexe et parfois très émotionnelle. Participer à ce jury, c'était aussi s'exposer tout en étant dans un cadre professionnel avec des personnes qui occupent des statuts hiérarchiques différents.

La mobilisation d'experts « engagés » a également rencontré un certain nombre d'écueils : intérêt pour le sujet mais méfiance sur la méthode, refus de participer à un moment d'échanges en présence de représentants d'autres tendances, difficulté à assurer l'engagement pris une fois le moment venu en invoquant des raisons logistiques ou de temps.

Comme outil de communication, d'échanges et de formulation de questions, le blog n'a pas fonctionné de manière optimale. Dès la phase préparatoire, l'usage de cet outil s'est avéré peu efficace, car très peu intégré globalement aux pratiques du personnel du CVFE. Il a donc fallu très rapidement, en plus du blog, revenir aussi à un type de communication plus traditionnel, à savoir le courriel personnalisé.

Premier jour de la conférence de consensus : le jury se réunit pour la première fois

Après un bref rappel du contexte du projet et du programme de la journée, les jurés sont immédiatement invités à plonger dans un jeu de rôle visant l'apprentissage de la négociation en groupe. De cette mise en situation, les jurés relèvent d'emblée un certain nombre d'écueils dont il faudra tenir compte pour la suite : notamment la rapidité avec laquelle le groupe accepte la première proposition de procédure, comment il n'est pas tenu compte des insatisfait(e)s et combien la question du vote est en contradiction avec la notion du consensus...

Vient le temps du brainstorming où chaque juré exprime, en fonction de ses lectures et connaissances, les questions/réflexions qu'il se pose par rapport au thème... Le groupe échange, débat et tente en même temps de dégager différentes questions qui pourraient être posées aux experts lors de la conférence publique.

L'exercice du « cadavre exquis »¹⁰ permettra de récolter plus de 80 items¹¹ sous forme d'affirmation/question/réflexion autour du thème de la prostitution.

¹⁰ Ecrire une phrase/un constat/une question sans aucune censure que l'on passe à son voisin et qui à partir de ce qu'il lit rebondit avec une autre phrase/constat/question et ainsi de suite...

¹¹ Par exemple : l'abolitionnisme n'augmente-t-il pas la stigmatisation des prostituées et leur marginalisation ? Peut-on faire l'impasse sur la question pour ou contre pour mettre en place des dispositifs d'aide ? Si nous faisons une réalité de l'égalité femme-homme dans le monde, ce problème se résoudrait-il ? Est-ce un délit de vendre/d'acheter une relation sexuelle ? La pénalisation du client ne risque-t-elle pas de faire glisser le débat dans un registre moral plutôt que dans le registre du refus de la violence ? La prostitution est-elle un tatouage social ? Devons-nous avoir une position tranchée ? Les femmes pourraient-

Rapidement, le temps commence à faire défaut. Le groupe décide alors de se doter d'une méthodologie de travail en classant d'abord ces items en « priorités », qui deviendront des « thématiques ». Vingt thématiques apparaissent... Trop nombreuses, il faut choisir. Le groupe choisit de cibler 5 thématiques prioritaires¹² à partir desquelles des questions seront élaborées en sous-groupe. Chaque sous-groupe se réunira dans la semaine et transmettra ses questions attribuées à tel ou tel experts au groupe gestionnaire qui se chargera ensuite des les rassembler dans un document qui servira de base à la conférence publique.

Au niveau de l'évaluation de cette étape du processus de construction de la conférence publique, nous relèverons différents éléments. Ceux émis par chaque juré dans une évaluation écrite anonyme et ceux recueillis par l'observation. Certains constats sont communs. Ainsi, les jurés ne se sont pas investis dans un positionnement... Un peu comme dans un round d'observation... Sont nommés la peur du jugement et le statut différent des jurés (travailleuses/eurs et responsables hiérarchiques). D'un point de vue méthodologique, le panel de citoyens candides a été constitué, dans cette expérience, de personnes qui se connaissent et qui sont dans des relations de travail plus ou moins proches. Ce qui a sans doute constitué dès le départ un frein à la parole « libre ».

Les évaluations et l'observation relèvent également une gestion du temps trop approximative et une difficulté dans l'animation à canaliser le groupe.

A ajouter sur le plan de l'évaluation individuelle, une tendance à ressentir plus de confusion à propos de la manière d'aborder la thématique après la première journée qu'en début de journée. Et, du côté de l'observation, d'avoir l'impression que tout s'est passé comme si le Jury avait du prendre le temps de s'approprier l'objectif de la conférence de consensus mis au travail et maîtrisé par le groupe gestionnaire et de pilotage.

Par contre, un aspect particulièrement positif de cette méthodologie participative repose sur le fait que le groupe peut ajuster le cadre des étapes de travail à ses besoins. Dans ce cas, pour pallier le manque de temps, les jurés ont décidé de poursuivre le travail en sous-groupe en dehors de la première journée commune afin de préparer au mieux la conférence public de la semaine suivante.

elles s'associer à d'autres femmes ou hommes pour créer des coopératives de services sexuels ? Peut-on envisager une société où la prostitution n'existe pas ? Avons-nous toujours le choix d'exercer le métier que l'on veut ?

¹² Les cinq thématiques retenues pour envisager le phénomène prostitutionnel sont les suivantes : l'argent - l'éducation/prévention/sensibilisation - les violences y compris celles de genre - la question de l'égalité et celle de la place des prostituées/és dans le débat.

Deuxième jour: le jury pose ses questions aux experts

Le comité de pilotage a choisi pour cette deuxième étape un lieu « neutre » où s'organisent habituellement des conférences et des séminaires. L'animation de la journée a été prise en charge par le groupe gestionnaire. Le jury, les experts et le public, soit une soixantaine de personnes ont participé aux débats sur base des questions préparées par le jury, celles récoltées en cours de journée au sein du public et des réponses/précisions/réflexions des experts. Le tout sous le regard de l'observatrice qui s'attache non pas aux contenus, mais à « ce qui se passe » dans le processus.

En démarrage à la journée, le groupe gestionnaire plante à nouveau de décor de cette conférence publique comme étape d'une conférence de consensus. Il rappelle les objectifs, à savoir donner un maximum d'éléments d'informations pour que les Jurés puissent poursuivre leur travail de positionnement.

D'emblée, on peut relever à quel point il fut difficile de maintenir un « climat serein » dénué d'enjeux idéologiques. Et avant tout, il fallut faire face à la suspicion sur le choix même du panel d'experts à cause de la sous représentation du mouvement abolitionniste (des experts ont décliné en dernière minute leur participation), de la sous-représentation des mouvements de prostituées/és (pour des raisons de maladie et de grève des trains en France) ou encore sur la participation d'un expert annoncé comme indépendant, mais ayant participé à l'élaboration des statuts de l'asbl ISATIS. Ensuite, en cours de journée, on relèvera aussi l'attitude d'acharnement d'une experte contre la représentante du mouvement abolitionniste.

Malgré des tensions très perceptibles, mais grâce aussi aux prestations d'autres experts et à leur volonté de répondre aux objectifs de la conférence, les débats ont eu lieu, des réponses ont été données, des questionnements ont été suscités...

C'est en début de troisième journée du processus que les jurés ont pu évaluer la conférence publique. Voici les grandes tendances de cette évaluation où chacune s'est exprimé-e individuellement.

- Une certaine frustration dans le jeu des questions/réponses par rapport à la densité des informations échangées... Certaines questions sont restées sans réponse notamment dans le domaine de l'éducation/prévention/sensibilisation. Certaines réponses sont restées trop superficielles ou ont été reformulées de manière telle qu'elles ne correspondaient plus aux questions posées. Les réponses ont aussi permis d'apprendre de nouveaux éléments.
- Le temps de parole n'a pas été suffisamment réparti de manière équitable.
- Les experts et les témoins ont apporté encore plus de complexité par rapport à un positionnement personnel initial. La journée a engendré d'autres questionnements.

- Les tensions entre certaines expertes ont été difficiles à gérer, elles ont détourné l'énergie des participants au détriment d'autres apports et regards qui permettaient de sortir de la position idéologique et monolithique. Mais la journée a été ressentie comme un vrai espace de dialogue où pouvaient co-exister des points de vue très divergents.
- Une certaine difficulté du jury à sortir de la position de « spectateur » et d'interpeller les experts sur les réponses données.
- Le blog était utile, mais a été sous-utilisé et n'a pas fonctionné comme un espace de débat.

Troisième jour: le jury tente le consensus

Après l'évaluation de la conférence publique (voir ci-dessus), les jurés vont ensuite s'attacher à s'entendre sur la manière dont ils/elles vont travailler pour obtenir le consensus.

L'occasion pour le groupe gestionnaire du projet de rappeler ce qui définit un consensus et de communiquer aux jurés une charte « des droits des participants et indications ».

Un premier tour de table où chaque juré s'exprime permet déjà de cerner la difficulté de s'entendre sur la question méthodologique : se doter d'une méthode pour obtenir quoi ? Un consensus, un avis, une proposition, un positionnement, des recommandations. Et ensuite les questions de niveaux apparaissent. Celui autour du thème ou du choix de la question centrale : parle-t-on de la prostitution, de certaines formes de prostitutions, de l'Eros center, de la prostitution en lien avec la question des violences, d'un point de vue politique, philosophique ou pragmatique... L'autre niveau qui apparaît est celui de la place d'où l'on parle en tant que juré.

Pour avancer vers un résultat, les jurés adoptent la proposition que chaque personne s'exprime sur quatre points qui semblent les rassembler : la place d'où il parle, la prostitution d'un point de vue philosophique, la prostitution d'un point de vue politique et la prostitution d'un point de vue pragmatique.

Et c'est dans cette dernière étape, après avoir entendu l'expression de chacun/e sur la place d'où il/elle parle¹³, qu'enfin les membres du jury s'autorisent à dévoiler, expliciter, affirmer ce qui relève d'un positionnement :

Il y a des formes de prostitutions indignes, inhumaines et il y a une forme de prostitution acceptable

Je défends le travail du sexe libre et consenti mais je m'oppose à l'exploitation sexuelle

Il ne faut ni réglementer, ni abolir

La prostitution choisie et consentante est acceptable mais je m'oppose à la violence

Philosophiquement, la prostitution est inacceptable, politiquement je refuse l'abolition, pragmatiquement je souhaite que l'on donne un statut aux personnes prostituées

¹³ qui peut être synthétisée comme suit « je m'exprime en tant que personne traversée par des valeurs, des expériences de vie et aussi en tant que travailleur/euse au CVFE une association militante »

La prostitution est inacceptable, l'abolition aussi
 Philosophiquement, la prostitution est acceptable ; politiquement, je suis contre la prostitution et pragmatiquement il faut un maximum de moyens pour la reconnaissance et l'accompagnement des personnes prostituées
 Je suis favorable à l'abolition à long terme mais à court terme je plaide pour l'octroi d'un statut et l'accompagnement des personnes prostituées, tandis qu'à moyen terme je suis règlementariste.
 Je suis contre la prostitution et rien n'est mis en place pour accompagner les personnes à sortir du système. L'Eros center ne répond qu'à une certaine forme de prostitution et je considère que c'est un projet où la ville devient exploiteur. Je suis contre la prostitution mais je relativise par la notion de liberté individuelle. Le système prostitutionnel qui repose sur l'exploitation est inacceptable

L'individuel étant déposé, le groupe arrive à mettre quelques fondamentaux communs en lumière : l'exploitation est inacceptable, l'accompagnement et la prise en charge sont nécessaires, il n'y a pas de position abolitionniste et règlementariste, le système prostitutionnel est issu de rapports sociaux inégalitaires.

Le point de dissensus le plus évident porte sur la question du choix : d'un côté la prostitution n'est pas un choix et de l'autre la prostitution peut-être un choix. Gravitent dès lors autour de cette dichotomie des manières radicalement différentes d'entrevoir la liberté et le sexe: la liberté sexuelle est liée au désir, le rapport marchand autour du sexe n'est pas choquant, on peut choisir de se faire du mal donc l'acte prostitutionnel peut être choisi mais il doit être considéré comme violent...

Au terme de cette 3^e journée et normalement dernière étape du processus de Conférence de consensus, le Jury a atteint partiellement son objectif. Il a en effet dégagé les éléments fondamentaux qui pourraient faire l'objet d'un consensus mais il n'a pas pu, dans le temps imparti, élaborer un texte/avis à transmettre à l'AG du CVFE.

Le groupe décide de se fixer une nouvelle échéance de travail en deux étapes et programme une quatrième séance de travail collective au cours de laquelle les jurés examineront les propositions de textes élaborés en sous groupe au préalable. Cette quatrième étape sera organisée un mois et demi plus tard.

Le quatrième jour de la Conférence de consensus : au cœur du processus

Trois textes ont été proposés par les jurés. Sur base de ces contenus, le groupe gestionnaire du projet a élaboré deux grilles d'analyse avec d'une part des propositions convergentes et d'autres part des propositions divergentes. Il invite les jurés à se prononcer sur ces différents points de vue par la méthode du vote pondéré secret.

En ce qui concerne les points de divergence, la méthode choisie permet soit de laisser définitivement les items de côté soit de les réintroduire dans une proposition de consensus.

Pour ce qui est des points de convergence, le groupe gestionnaire a distingué trois niveaux : éthique, politique et pragmatique.

Le vote pondéré sur l'ensemble des propositions devrait permettre d'obtenir un accord sur un texte « squelette ».

Voici les résultats obtenus sur les points de divergence :

- La prostitution dite choisie peut être compatible avec la dignité humaine
46
- La prostitution peut être un choix, même par défaut
39
- La prostitution existera toujours
38
- La prostitution doit disparaître 34
- Les relations entre la personne prostituée et le client sont des relations entre deux personnes adultes et consentantes qui relèvent d'un contrat
30
- La prostitution n'est jamais un choix, même par défaut
24

Voici les résultats obtenus sur les points de convergence :

D'un point de vue éthique

- La traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle sont inacceptables
35
- La prostitution s'inscrit dans le cadre d'une organisation patriarcale de la société
26
- Il ne sera pas possible dans l'immédiat de faire disparaître la prostitution
22
- La disparition de la prostitution est un absolu vers lequel il faut tendre
17

D'un point de vue politique

- Le proxénétisme, y compris immobilier, doit être poursuivi pénalement
30
- Idéalement, une société devrait fournir aux femmes un cadre socioéconomique qui leur permettrait de ne pas se prostituer
29
- A court terme, une politique abolitionniste risque d'engendrer la clandestinité
26
- Le règlementarisme comporte aussi des risques de clandestinité
13

D'un point de vue pragmatique

- La diminution de la demande passe avant tout par la prévention et l'éducation à l'égalité entre les femmes et les hommes et à une sexualité libre et respectueuse du/de la partenaire
22
- Une association active sur le terrain se doit de prendre en compte les besoins des premières intéressées et leur parole
20
- Il importe de soutenir et d'encourager les associations qui travaillent en lien direct avec les personnes prostituées et leur apportent plus de sécurité, de soutien et d'aide en fonction de leurs demandes
18

Ensuite le groupe de jurés s'est penché sur les textes que certains d'entre eux avaient réalisés pour préparer cette quatrième journée. Avec pour objectif de renforcer, d'enrichir et « d'habiller » les items qui permettent le consensus. Après une discussion large autour des idées communes dans chaque texte, du choix d'une idée plutôt qu'une autre... les jurés ont considéré que leur travail était terminé et que le comité de pilotage du projet disposait de suffisamment d'éléments pour élaborer un argumentaire de consensus que le jury avaliserait avant de le soumettre à l'assemblée générale du CVFE.

**La prostitution mise en question par le CVFE :
Analyse du processus de conférence de consensus**

Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE asbl) : 11, rue Maghin - 4000 Liège

Publications (analyses et études) : www.cvfe.be

Contact : Roger Herla - rogerherla@cvfe.be – 0471 60 29 70

Avec le soutien du Service de l'Education permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie